

Madame, Monsieur,

Une recrudescence des cas confirmés et cas contacts à risque à l'école élémentaire est constatée. De ce fait, lors du retour de votre enfant à l'école (fin de la période d'isolement), il ne sera plus possible d'organiser l'accueil des enfants sur la pause méridienne pendant la semaine. Il est en effet demandé aux enfants concernés de garder leur masque en permanence pendant cette période (port rigoureux du masque).

Protocole : Le retour à l'école se fait sous réserve de la poursuite du respect strict des mesures barrières et du port rigoureux du masque pendant une période de 7 jours.

Extrait du compte-rendu du conseil d'école : Pas d'obligation à accueillir au restaurant scolaire les enfants qui sont soumis à la «semaine port du masque permanent ». De façon exceptionnelle, pour les familles qui n'ont aucune autre solution, les familles peuvent fournir un panier repas. L'enfant déjeune dans une salle annexe au restaurant scolaire. Possibilité maximale d'accueil dans cette salle avec les distanciations exigées: 3 enfants.

Au regard du nombre croissant de cas, tous les élèves concernés devront déjeuner en famille durant la semaine.

Nous sommes conscients que la situation est difficile mais une vigilance s'impose pour limiter la propagation du virus avec notamment le respect du protocole sanitaire.

Nous vous remercions pour votre compréhension.